



Communiqué de presse

Morges, le 7 janvier 2015

Romande Energie et act, un partenariat pour promouvoir l'efficacité énergétique des entreprises

L'Agence Cleantech Suisse (act) a été mandatée par la Confédération pour concevoir l'outil informatique destiné à recueillir les données énergétiques des entreprises à intégrer dans une convention d'objectifs, instrument fédéral destiné à encourager l'efficacité énergétique de ces dernières. act vient de conclure un partenariat avec Romande Energie qui est chargée de la mise en œuvre des conventions d'objectifs, c'est-à-dire de réaliser l'audit énergétique des entreprises et de déterminer avec elles les mesures d'économies d'énergie et de CO₂ qu'elles peuvent s'engager à réaliser.

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi vaudoise sur l'énergie, le 1^{er} juillet dernier, les entreprises établies dans le canton de Vaud ayant une consommation annuelle de chaleur supérieure à 5 millions de kilowattheures (kWh) ou une consommation électrique supérieure à 500'000 kWh/an doivent s'engager à prendre des mesures d'efficacité énergétique. Afin de remplir cette obligation, elles ont la possibilité d'établir une convention d'objectifs signée avec la Confédération.

Analyse énergétique et conclusion de la convention

Pour établir une convention d'objectifs, les entreprises sont invitées à recourir aux services d'un expert de Romande Energie. Ce dernier se chargera de réaliser l'audit énergétique de l'entreprise et de définir avec elle ses objectifs sur la base de l'outil informatique développé par act.

La nouvelle offre « Programme énergétique », fruit du partenariat entre Romande Energie et act, permet aux grands consommateurs, non seulement de répondre aux obligations légales, mais également d'obtenir des subventions et de bénéficier, sous certaines conditions, d'exemptions de taxes. En concluant une convention par le biais de Romande Energie, l'entreprise s'engage donc auprès de la Confédération à maximiser, sur une dizaine d'années, son potentiel de performance énergétique (éclairage, chauffage, ventilation, etc.).

Pour les plus petits consommateurs

Les entreprises ne faisant pas partie des « Grands consommateurs » mais qui souhaitent néanmoins entreprendre une démarche pour réduire leurs dépenses énergétiques peuvent également conclure une convention d'objectifs volontaire et bénéficier des avantages (exemption de la taxe sur le CO₂, remboursement partiel ou total du supplément sur les coûts des transports, attestation de réduction des émissions à vendre sur le marché en cas de dépassement des objectifs) si elles répondent aux conditions requises.

Notes à la rédaction

- Nombre d'entreprises reconnues comme étant de « Grands consommateurs » :
 - Vaud : 600 entreprises
 - Romandie : environ 1'500 entreprises
- Pour plus d'information sur le « Programme énergétique » de Romande Energie : <http://www.romande-energie.ch/entreprises/economies-d-energies/programme-energetique>

Contacts

Romande Energie

Laurie Shann
Spécialiste en communication
institutionnelle

Tél. fixe: 021 802 95 74

Mobile: 079 596 45 18

Courriel: laurie.shann@romande-energie.ch

act

Sabine Marbet
Resort Marketing & Sales

Tél. fixe: 061 500 18 06

Courriel : s.marbet@energiezukunftschweiz.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie, via sa société Romande Energie Commerce, alimente en direct plus de 300'000 clients finaux répartis sur près de 300 communes des cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg et de Genève. Ses métiers de base sont la **production**, la **distribution** et la **commercialisation** d'énergie ainsi que les **services énergétiques**.

Les priorités du Groupe : dialoguer avec ses clients pour leur proposer les prestations de haute qualité correspondant à leurs attentes; garantir un approvisionnement en énergie fiable, durable et compétitif; développer sa production propre d'électricité en investissant prioritairement dans les énergies renouvelables; promouvoir les solutions innovantes dans le domaine de l'efficacité énergétique.

La politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise engagée menée par Romande Energie oriente l'ensemble de ses activités.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur www.romande-energie.ch

act, Agence Cleantech Suisse

act est une association pleinement engagée qui soutient l'économie dans l'utilisation efficace des ressources. act, ce sont des professionnels de l'énergie expérimentés qui accompagnent les entreprises dans la planification et la mise en œuvre de mesures en faveur de l'efficacité énergétique. act regroupe swisscleantech, la fondation myclimate, Energie Zukunft Schweiz, l'Agence Suisse pour l'efficacité énergétique (S.A.F.E.) et WWF Suisse.

La Confédération a mandaté act pour l'exécution de la législation sur le climat et l'énergie. Nous pouvons ainsi conseiller et accompagner de manière compétente toutes les organisations dans la mise en œuvre des instruments d'exécution cantonaux et fédéraux.

Pour plus d'informations sur l'association act, rendez-vous sur www.act-schweiz.ch/fr